



Sauvegarde

ENFANCE & FAMILLE

37

**ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE
LES FEMMES ET LES HOMMES**

AU 31.12.2025

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	Indicateur calculable	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur
1 – écart de rémunération	Oui	1.3	38	40
2- Indicateur d'écart de taux d'augmentations/promotions individuelles	Oui	4	35	35
3 – Indicateur pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	Oui	100	15	15
4 – Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	Oui	4	10	10
Total des indicateurs calculables			98	100
Index (sur 100 point)			98	100

1. Indicateur d'écart de rémunération

Catégorie socio-professionnelle (CSP)	Tranche d'âge	Rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		Écart de rémunération moyenne	Écart après application du seuil de pertinence	Nombre de salariés		Validité du groupe	Effectifs valides (groupes pris en compte)	Écart pondéré
		F	H			F	H			
Cadres	- de 30 ans	0,00	3 419,51	100,0%	95,0%	0	1	Non	0	0,00%
	30 à 39 ans	2 876,26	2 937,88	2,1%	0,0%	3	2	Non	0	0,00%
	40 à 49 ans	3 327,95	3 738,27	11,0%	6,0%	13	6	Oui	19	0,65%
	50 ans et plus	3 489,56	3 188,84	-9,4%	-4,4%	6	4	Oui	10	-0,25%
Employés	- de 30 ans	2 631,88	0,00	0,0%	0,0%	2	0	Non	0	0,00%
	30 à 39 ans	1 710,09	1 955,01	12,5%	7,5%	6	2	Non	0	0,00%
	40 à 49 ans	1 470,70	1 260,67	-16,7%	-11,7%	11	2	Non	0	0,00%
	50 ans et plus	2 272,15	0,00	0,0%	0,0%	10	0	Non	0	0,00%
Ouvriers	- de 30 ans	1 655,93	1 830,46	9,5%	4,5%	1	4	Non	0	0,00%
	30 à 39 ans	0,00	1 769,98	100,0%	95,0%	0	3	Non	0	0,00%
	40 à 49 ans	1 639,10	1 836,91	10,8%	5,8%	2	7	Non	0	0,00%
	50 ans et plus	1 722,16	1 874,84	8,1%	3,1%	8	12	Oui	20	0,36%
Techniciens et agents de maîtrise	- de 30 ans	1 831,52	1 802,21	-1,6%	0,0%	27	10	Oui	37	0,00%
	30 à 39 ans	2 006,70	1 801,77	-11,4%	-6,4%	33	5	Oui	38	-1,39%
	40 à 49 ans	2 392,66	2 167,33	-10,4%	-5,4%	14	8	Oui	22	-0,68%
	50 ans et plus	2 686,02	2 606,32	-3,1%	0,0%	19	9	Oui	28	0,00%
Ensemble des salariés		2 233.34	2 223.02	-0.5%		230			174	- 1.3 %

Indicateur calculable :	oui
Indicateur d'écart de rémunération :	1.3
Note obtenue sur 40 :	38

2. Indicateur d'écart de taux d'augmentations / promotions individuelles

	Nombre de salariés augmentés au cours de la période de référence *		Nombre de salariés		Taux d'augmentation		Ecart de taux d'augmentation)	Ecart absolu de taux d'augmentation	Ecart en nombre équivalent de salariés
	F	H	F	H	F	H			
ensemble des salariés	62	26	155	75	40%	34.7%	-5.3%	-5.3%	4.0

* Seules les augmentations individuelles du salaires de base sont à prendre en compte, lorsqu'elles ne correspondent pas à des promotions.

Indicateur calculable :	Oui
Ecart absolu de taux d'augmentation (points de %) :	5.3
Note correspondant à l'écart en nombre équivalent de salariés :	4
Note obtenue sur 35 :	35

La population envers laquelle l'écart est favorable : les femmes.

3. Indicateur pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

	Nombre de salariés de retour de congé maternité/adoption *		Écart de taux de promotion
	Total	Augmentés **	
Ensemble des salariés	7	7	100,0 %

* Les salariées à considérer sont les salariées revenues de congés maternité (éventuellement prolongé par un congé parental) pendant la période de référence, uniquement lorsqu'une ou plusieurs augmentations ont eu lieu dans l'entreprise pendant la durée du congé maternité sur l'ensemble de la catégorie socio-professionnelle concernée.

** Les augmentations à prendre en compte sont celles qui sont intervenues pendant la période de référence et qui permettent de rattraper au moins la moyenne des augmentations survenues pendant le congé maternité sur l'ensemble de la catégorie socio-professionnelle concernée.

Indicateur calculable :	Oui
Indicateur :	100
Note obtenue sur 15 :	15

4. Indicateur nombre de salariés du sexe sous - représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

	Nombre de salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations*			Nombre de salariés du sexe sous-représenté
	Femmes	Hommes	Ensemble	
Ensemble des salariés	6	4	10	4

* Les rémunération à considérer sont les rémunérations brutes annuelles par EQTP utilisées pour l'indicateur 1.

Indicateur calculable :	Oui
Indicateur du sexe sous représenté :	4
Note obtenue sur 10 :	10



Sauvegarde de l'Enfance d'Indre et Loire

4 avenue Marcel Dassault - 37 200 Tours

direction.generale@sauvegarde37.fr

www.sauvegarde37.fr

